

## RESIDENCE D'AUTEUR, A PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AU TRIANGLE

### Présentation

Le Triangle est une scène conventionnée par le Ministère de la Culture, la Région Bretagne et la Ville de Rennes. La spécificité du Triangle est d'avoir choisi de consacrer tout son travail en spectacle vivant sur les arts chorégraphiques et les danses.

Plusieurs décennies d'expérience ont appris à l'équipe du Triangle « Cité de la danse », qu'avec la danse, elle participait à construire "la rencontre sensible" : rencontre entre artistes au fil des programmations successives, entre eux et les publics et, partant, entre les publics entre eux.

Au-delà de son engagement central en faveur de l'art chorégraphique, Le Triangle a historiquement rempli auprès des habitants du quartier du Blosne une fonction plus large de centre culturel, proposant en appui de son travail sur la danse des programmations et activités permettant le développement d'autres champs de la sensibilité, les arts plastiques et les écritures littéraires. Des modalités qui, artistiques, s'avèrent complémentaires au déploiement de la sensibilité esthétique portée par la danse.

Le Triangle mène une action reconnue dans le domaine littéraire. Entre six et dix soirées de diffusion chaque année permettent au public rennais de découvrir des œuvres et des auteurs contemporains. Une résidence d'auteur à projet artistique et culturel offre chaque année à un écrivain la possibilité de mener un ou des projet(s) et d'entrer dans une relation privilégiée avec des publics spécifiques.

Ce temps de la résidence s'inscrivant pleinement dans le projet général du Triangle, dans la saison artistique de l'équipement, l'auteur est amené à croiser des danseurs, des chorégraphes, à assister à des spectacles. Les dernières résidences passées ont prouvé que la danse, si elle n'était pas présente jusqu'alors dans le champ de réflexion, de recherche de l'auteur ou dans ses loisirs devient un environnement qui influera diversement, de manière plus ou moins diffuse ou précise, sur son regard, ses intérêts, ses projets artistiques à venir.

## Résidence 2016-2017

La prochaine résidence s'organisera sur une période minimale de deux mois, répartis sur des temps qui dépendront du projet durant la période de janvier à mai 2017 et, si besoin en fonction du projet, un mois au premier trimestre de la saison 2017-2018.

Sont recevables les demandes d'auteurs de littérature jeunesse, de poésie, de théâtre, de récits ou de formes littéraires expérimentales,

-dont un texte aura été édité à compte d'éditeur (papier ou numérique), ou mis en scène/ en voix à la scène ou pour une création radiophonique dans des conditions professionnelles

-ou qui aura publié au moins deux textes dans des revues littéraires.

Une attention particulière sera accordée aux auteurs ayant effectué des collaborations artistiques avec les arts plastiques et la danse.

La résidence donnera lieu à la création d'un texte d'au moins de 30 feuillets en fonction du projet, à remettre en décembre 2017. Des temps de rencontres, de lecture ou d'atelier d'écriture avec le public sont à prévoir dans une limite de 30 % du temps de la résidence. Ces rencontres peuvent concerner des publics scolaires, universitaires ou des publics très spécifiques (associations culturelles, centres sociaux) ou le tout public, dans le quartier du Blosne et la métropole rennaise. La convention de résidence détaillera le projet d'écriture et les temps d'action en direction du public; un avenant en permettra l'évolution le cas échéant. Une édition du texte sera effectuée par le Triangle ou en lien avec une maison d'édition ou une revue si accord entre toutes les parties.

Dans le cas où l'auteur ne serait pas bénéficiaire d'un crédit de résidence du CNL<sup>1</sup>, l'auteur recevra de la part du Triangle la somme de 2000 euros par mois. L'auteur bénéficiera d'un logement équipé situé dans les locaux du Triangle, d'un branchement internet. Trois ou quatre<sup>2</sup> allers-retours entre la résidence de l'auteur et le Triangle seront défrayés, ainsi que les transports liés aux interventions de l'auteur dans la métropole rennaise.

Les auteurs sont invités à envoyer au Triangle un dossier comportant un CV, le formulaire ci-joint, leur projet pour cette résidence et des extraits de textes publiés.

Il est fortement recommandé de prendre contact avec la coordinatrice littérature, Sabine Hélot, au 02 99 22 27 22 avant de présenter un dossier.

Charles Edouard Fichet, directeur du Triangle

---

<sup>1</sup> Une préférence sera accordée aux auteurs pouvant bénéficier d'un crédit de résidence du CNL

<sup>2</sup> Un par mois de résidence.

Nom	Prénom
Date et lieu de Naissance	
Adresse	
Formes littéraires pratiquées	
Expérience d'ateliers d'écriture	Oui Non
Expérience d'ateliers de lecture/mise en voix	Oui Non
Expérience de rencontres / discussions avec le public	Oui Non
Intérêt pour un certain type de public	
Disponibilité sur la période de janvier à mai	
Possibilité de bénéficier du crédit de résidence CNL pour la résidence au Triangle	Oui Non